Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2026

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

Sciences économiques et sociales

_____

MERCREDI 17 JUIN 2026

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Comment peut-on expliquer le chômage ?

DOCUMENT 1

Enquête réalisée auprès d'entreprises ayant déclarées des difficultés de recrutement en 2024

« *Le profil des candidats ne vous convenait pas à cause …* »

De l'insuffisance de la formation, du manque de diplôme (habilitation, licence, permis)	54,2 %
Du manque d'expérience professionnelle	64,8 %
Du manque de motivation	63,1 %
De problèmes de présentation et de compétences relationnelles	39,2 %
Du manque de compétences techniques (hors compétences informatiques)	51,8 %
De la difficulté à s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral	23,0 %
De l'éloignement géographique des candidats	31,6 %
Du fait qu'ils aient eu trop de périodes d'inactivité professionnelle	23,2 %

Champ : enquête réalisée auprès de 2 089 établissements ayant déclaré des difficultés de recrutement en 2024 et confrontés à des candidatures inadéquates.

Source : France travail, Besoins en main-d'œuvre 2025, 2025.

DOCUMENT 2

Indicateur de protection de l'emploi contre les licenciements et taux de chômage en 2019, comparaison internationale

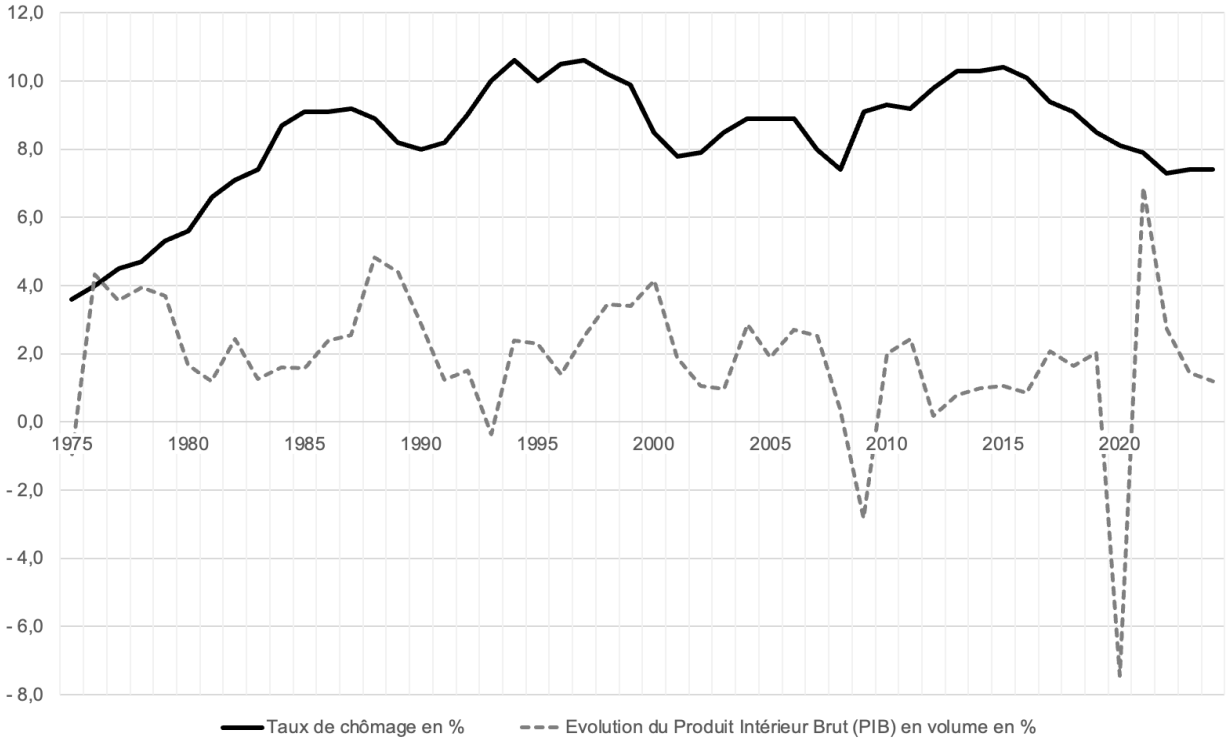
Pays	Indicateur de protection des travailleurs contre les licenciements individuels et collectifs[1]	Taux de chômage en %
France	2,68	8,5
Italie	2,86	10,0
États-Unis	1,31	3,7
Royaume-Uni	1,90	3,8

Source : d'après OCDE, 2022.

1 : L'indicateur de protection de l'emploi a été créé par l'OCDE pour synthétiser les réglementations en vigueur dans les différents pays. Plus cet indicateur est élevé, plus les salariés sont protégés contre les licenciements.

DOCUMENT 3

Taux de chômage et évolution du Produit intérieur brut en volume en France entre 1975 et 2024 (en %)



Champ : France, personnes actives.

Source : INSEE, 2024.

Lecture : en 2024, le taux de chômage est de 7,4 % et le Produit Intérieur Brut (PIB) a augmenté de 1,2 % en volume.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Vous présenterez les grandes caractéristiques de l’intégration européenne (marché unique et zone euro).

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Niveau de vie annuel selon l'âge en 2022 en France

Âge	Niveau de vie (en euros)	
	Médiane D5	**Moyenne**
18-29 ans	23 630	25 870
30-39 ans	25 040	28 050
40-49 ans	25 360	28 890
50-64 ans	27 190	31 820
65 ans ou plus	23 960	27 660
Ensemble	24 330	28 050

Champ : France métropolitaine.

Source : INSEE, 2022.

Questions :

1. À l'aide du document et d'un calcul simple, vous comparerez le niveau de vie moyen des 18-29 ans à celui des 50-64 ans. *(2 points)*

2. À l'aide de vos connaissances et du document, vous présenterez quatre facteurs de hiérarchisation et de structuration de l'espace social. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.

DOCUMENT 1

Comportements de vote en 2022 selon l'âge (en %)

	Vote systématique[1]	Vote intermittent[2]	Abstention systématique[3]	Ensemble
18-29 ans	17,3	59,0	23,7	100
30-64 ans	37,2	50,2	12,7	100
65 ans ou plus	47,7	35,3	17,1	100
Ensemble	37,0	47,2	15,8	100

Champ : personnes inscrites sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine.

Source : Elisabeth ALGAVA, Kilian BLOCH, « 20 ans de participation électorale » *INSEE Première*, n°1929, novembre 2022.

1 : Le vote systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins de 2022 (élections législatives et présidentielle).

2 : Les votants intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois et se sont abstenus à au moins un tour de scrutin des élections de 2022.

3 : L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours des scrutins organisés en 2022 (ou des trois pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour).

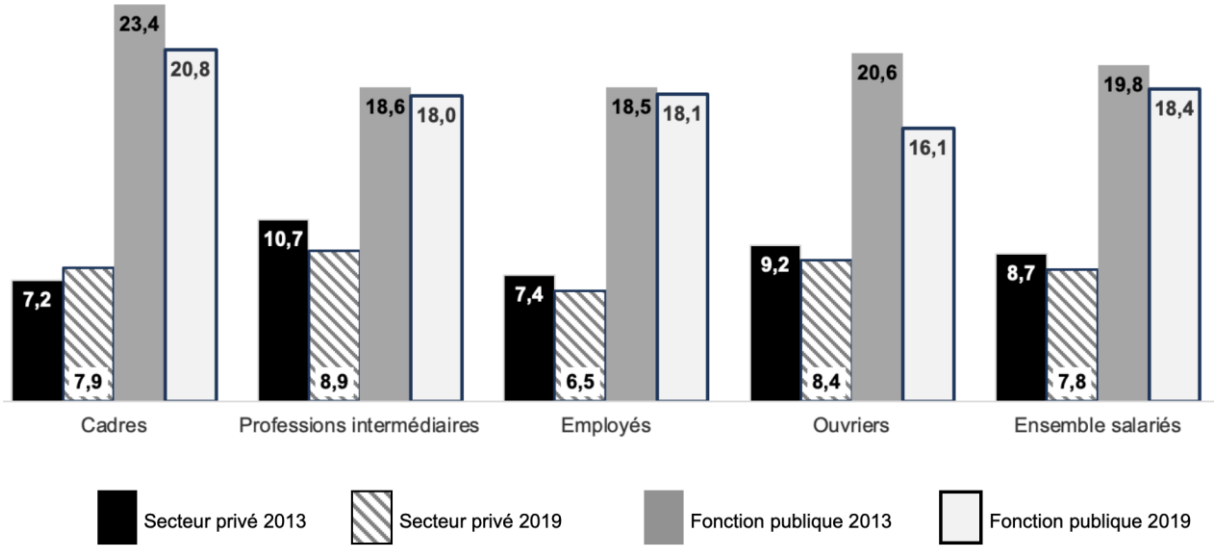
DOCUMENT 2

Près d'une jeune femme sur deux (49 % exactement) déclare avoir « signé une pétition ou défendu une cause par internet, un blog ou un réseau social » en 2019 contre seulement 40 % de leurs homologues masculins. La prédominance des femmes dans la pratique d'engagement numérique a également été mise en avant dans d'autres études portant sur toutes les classes d'âge. Cette pratique féminisée peut s'expliquer par la présence un peu plus importante des femmes sur les réseaux sociaux en général (60 % des femmes de 12 ans et plus contre 57 % des hommes).
Les jeunes hommes en revanche sont plus présents dans les autres types de participation impliquant des interventions dans l'espace public extérieur : engagement bénévole (43 % des hommes contre 31 % des femmes), participation à des concertations publiques (12 % contre 6 %), adhésion à un parti politique (7 % contre 3 %), participation à des manifestations, grève ou occuper des lieux (22 % des hommes contre 12 % des femmes).

Source : « Baromètre de la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) sur la jeunesse 2019 », *Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire* (*INJEP)*, novembre 2019.

DOCUMENT 3

Taux de syndicalisation des salariés selon le secteur et la catégorie socioprofessionnelle en 2013 et 2019 (en %)



Champ : France (hors Mayotte), salariés.

Lecture : en 2019, 20,8% des cadres de la fonction publique sont syndiqués.

Source : « Léger repli de la syndicalisation en France entre 2013 et 2019 », *DARES Analyses*, février 2023.